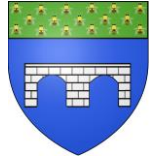


<b>Commune rencontrée :</b>	Saint-Etienne-au-Mont		
<b>Date de la rencontre :</b>	05/07/2016	<b>Lieu de la rencontre :</b>	Mairie de Saint-Etienne-au-Mont
<b>Participants à la réunion :</b>	M. FARRANDS, 1 <sup>er</sup> adjoint du maire Services techniques de la commune Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie		
<b>Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements de la Liane :</b></li> </ul>			
<p>La commune est impactée par les débordements de la Liane sur les principaux secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rue Paul Doumer,</li> <li>▪ Pont de Brique (cité de l'Avenir).</li> </ul> <p>Les inondations les plus importantes ont été observées lors des crues de 1998 et de 2000. Pour ces évènements, de nombreuses photos permettant d'évaluer la montée du niveau de la rivière ont été transmises par la commune. A titre indicatif, la commune précise que 30 cm d'eau ont été observés au droit de l'ouvrage de franchissement du bras principal de la Liane sur la rue de la Gare lors de la crue de 1998. Pour cet évènement, d'après la commune, le barrage Marguet a été ouvert trop tardivement, ce qui a retardé la baisse du niveau de la Liane.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements des affluents :</b></li> </ul> <p>Le ruisseau de la Cachaine s'écoule le long de la rue stade. La commune a signalé que des débordements de ce ruisseau ont été observés à hauteur de la rue des Villiers : les eaux ruissellent ensuite sur la rue du stade.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ruissellement :</b></li> </ul> <p>La commune nous a indiqué des problématiques liées au phénomène de ruissellement sur les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En amont du ruisseau Merlier : sur ce secteur les eaux pluviales ruissellent sur la rue du Collier-Voye, puis sur le chemin qui prolonge cette rue avant d'inonder une habitation située au droit du lieu-dit « Le mouton blanc ». Cette maison est construite en contrebas de la voirie.</li> <li>▪ Habitations situées sur la RD52 à proximité de l'entreprise Outreau Technologie : sur ce secteur, lors la crue de 2012, les eaux pluviales ont ruisselé sur le versant situé au sud de la RD52, qui est constitué de cultures, avant d'inonder les habitations comprises entre les numéros 256 et 264 de la rue Haffreingue (RD52).</li> <li>▪ Résidence du petit paradis : lors de la construction de ce lotissement, une partie du fossé situé en amont, et qui permettait d'évacuer les eaux de ruissellement des versants amont vers le ruisseau s'écoulant en parallèle de la rue de Clocheville, a été comblé. La commune a également précisé que ce ruisseau a débordé lors de la crue de 2012 : environ 40 cm avaient alors été observés dans les habitations les plus basses de la résidence du petit paradis (n°2-8 rue Georges Noiret).</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autres problématiques d'inondations :</b></li> </ul>			

La commune nous a signalé un phénomène de remontée des eaux par les réseaux EP, ainsi qu'une importante mise en charge des réseaux EU lors des crues de la Liane. En 1998, la rue du docteur Brousse avait ainsi été inondée au droit du croisement avec la rue Jules Ferry. La résidence située au n°29 Rue Eugène Huret a également été impactée par les remontées d'eau dans les réseaux. En effet, sur ce secteur, 20 à 30 cm ont été observés au cours de la crue de 2012 et environ 8 cm sur les terrains pour l'orage du 23/06/2016.

La commune a précisé que les réseaux d'eaux pluviales se rejetant dans la Liane ont été équipés de clapets anti-retour.

Pour les épisodes pluvieux récents, et notamment celui du 23/06/2016, la commune a constaté une importante mise en charge des réseaux EU. Des débordements ont été observés à partir des boîtes de branchement. La commune signale que ce problème s'est amplifié depuis la réalisation des travaux de rénovation de la station d'épuration située sur la commune d'Isques. En effet, ce phénomène, qui était déjà existant auparavant, est maintenant plus fréquent et plus rapide. La rue Paul Doumer est particulièrement impactée par ces débordements liés à la mise en charge du réseau EU.

La commune nous a également signalé une insuffisance des réseaux de la rue des écoles au droit du croisement avec la route de Condette. Les eaux de voirie qui ne sont donc pas évacuées par le réseau ruissellent vers la ferme située au n°37 rue des écoles avant de rejoindre l'amont du ruisseau de la Cachaine.

**Autres :**

La commune nous a transmis le contact de M. Germain MAUBERT (VEOLIA – 06.22.48.67.60) qui pourra nous fournir les plans à jour des réseaux EP de Saint-Etienne-au-Mont.

La commune a mentionné un problème de débordement des fossés au droit de la résidence des sauvageonnes. Celle-ci étant située sur le versant rejoignant le ruisseau de Warrenne qui se rejette directement en mer, elle n'est pas incluse dans notre périmètre d'étude.

**Documents transmis et à transmettre :**

Les documents suivants nous ont été transmis :

- Analyse des inondations du 20 novembre 2000 réalisé par des étudiants dans le cadre d'un dossier scolaire ;
- Photos réalisées au cours de la crue de janvier 2015.